

Augmentation de capital annoncée

ASSURANCES MAGHREBIA S .A

Siège social : Angle 64, Rue de Palestine / 22, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite - 1002 Tunis Belvédère

L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 9 décembre 2016, a décidé d'augmenter le capital social de la Société de quinze millions de dinars (15 000 000 DT) pour le porter de trente millions de dinars (30 000 000 DT) à quarante cinq millions de dinars (45 000 000 DT) et ce, par incorporation de réserves d'un montant de quinze millions de dinars (15 000 000 DT) comme suit :

- 8 500 305,000 DT à prélever sur les réserves facultatives,
- 2 818 500,000 DT à prélever sur les réserves pour réinvestissements exonérés,
- 2 486 632,266 DT à prélever sur la réserve légale,
- 1 194 562,734 DT à prélever sur les résultats reportés.

Cette augmentation de capital sera réalisée par l'émission de 1 500 000 actions nouvelles gratuites de valeur nominale de 10 DT chacune, à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution, à partir du 13 décembre 2016, à raison **d'une (1) action nouvelle gratuite pour deux (2) actions anciennes.**

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse, et ce à partir du 13 décembre 2016.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance à partir du **1^{er} janvier 2016.**

Négociation en Bourse :

Les actions anciennes de la Compagnie ASSURANCES MAGHREBIA sont négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **13 décembre 2016.**

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution sont négociables sur le marché hors cote de la Bourse à partir du **13 décembre 2016.**